



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053

**HARIS SEPTEMBRE 2022**

**Numéro 007**



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

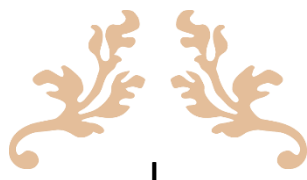
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°007 Septembre 2022

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**  
Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny)

**Directeur de Publication :**  
CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**  
KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de  
Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Maitre-assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Maître-assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO  
Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Ignace ALLABA  
(Maître de Conférences  
Études germaniques,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Éditeur :** CERRI (Cellule  
d'Études et de Recherches en  
Relations Internationales,  
Université Alassane  
OUATTARA)

**Website :** [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)

**Courriels :** [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org)[cerriuao01@gmail.com](mailto:cerriuao01@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

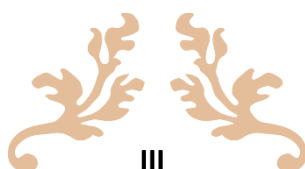
**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

**-BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

**-AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

**-CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

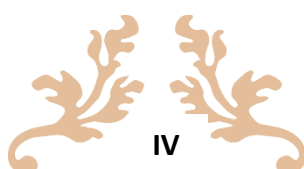
**-GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-N'Guessan Mohamed**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

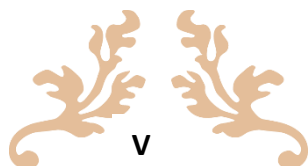
**-GOLE Antoine**, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

**-BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



## Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

**Konan Parfait N’GUESSAN, Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN**

Femmes et pouvoir politique : l’image de Marguerite de Provence, d’Isabeau de Bavière et de Jeanne d’Arc à travers les sources narratives.....7-22

**Ousmane Famagan KONATE**

Les mécanismes de gestion et de prévention des crises politiques de la CEDEAO à l’épreuve de la crise postélectorale de 2020 au Mali.....23-42

**KOFFI Ignace**

La reconversion professionnelle des descendants des migrants en Côte d’Ivoire, 1946-2000.....43-53

**Windata Miki ZONGO**

La politique étrangère de Thomas Sankara : entre contestation de l’impérialisme et affirmation d’une identité africaine .....54-66

**Ladislav NZE BEKALE**

L’Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) et l’africanisation de l’Agenda 2063 de l’Union Africaine (UA).....67-84

**KPALÉ Tchédé Boris Claver**

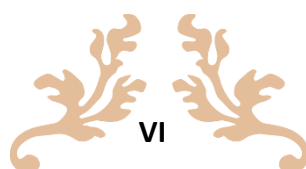
Regard sur la manifestation de l’altruisme dans les Etats Africains en crise.....85-99

**Koffi Mikodomé EDOH**

Gouvernance transfrontalière et Enjeux sécuritaires en Afrique de l’ouest.....100-114

**Lacina KABORÉ**

La liberté d’expression des cyber-activistes à l’épreuve de la construction démocratique au Burkina Faso.....115-136





## **L'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) et l'africanisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine<sup>1</sup> (UA)**

### **Ladislav NZE BEKALE**

Diplômé de l'ENA (France), Docteur en Histoire militaire et Etudes de défense (Univ. Montpellier 3), Chef d'unité à la Commission de l'Union Africaine et Enseignant vacataire au département d'histoire (Université Omar Bongo-Gabon)/ [nzebekale@yahoo.fr](mailto:nzebekale@yahoo.fr)

### **Résumé**

L'Agenda 2063 est la politique de développement de l'Union Africaine planifiée pour une période de cinquante ans. Il s'agit d'une démarche inclusive mobilisant une mise œuvre continentale, régionale et nationale, impliquant les institutions d'éducation et les citoyens. L'objectif de cet article est d'établir le rôle de l'IRIC dans la réalisation de cette politique, à partir de la contribution du Cameroun à la construction de l'Afrique que nous voulons dans trois domaines prioritaires, la paix et la sécurité ; l'économie et les finances ; l'éducation, la recherche et le sport. Malgré cela, on observe un engagement limité de l'IRIC, alors que l'établissement est sollicité pour tirer avantage du positionnement du Cameroun au sein de l'UA, en s'appropriant l'Agenda 2063 comme instrument de transformation de l'Afrique.

**Mots clés :** IRIC, Union Africaine, Education, Développement, Agenda 2063

### **Abstract**

Agenda 2063 is the development policy of the African Union for the next fifty years. It is an inclusive approach mobilizing continental, regional and national implementation, involving educational institutions and citizens. Accordingly the objective of this article is to establish the role in the realization of this agenda, by considering the contribution of Cameroon to the construction of the Africa we want in three priority areas, peace and security; economics and finance; education, research and sport. Indeed, we observe a limited commitment from IRIC, while the establishment is asked to take advantage of Cameroon's positioning by appropriating the AU's Agenda 2063.

**Keywords:** IIRC, African Union, Education, Development, Agenda 2063.



## Introduction

Pour sa réalisation, l'Agenda 2063 s'appuie sur une méthode de planification des objectifs impliquant « les États membres, les Communautés Economiques Régionales (CER) et les organismes continentaux, en particulier les organes de l'UA. Des rôles et des responsabilités ont été attribués à toutes ces parties prenantes dans les activités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation » (Union Africaine, 2015, 13). Une évidente division du travail car, « la Commission de l'Union africaine est l'organe de supervision de l'élaboration et de l'adoption des décisions relatives à l'Agenda 2063 » (Union Africaine, 2015, 14).

Les Etats membres « adoptent et intègrent l'Agenda 2063 et les plans décennaux de mise en œuvre qui lui sont associés » (Union Africaine, 2015, 13). Ainsi, un des facteurs clés du succès est donc l'urgence et l'ampleur de l'appropriation de l'Agenda par les États membres à travers les politiques nationales, l'intégration des projets et d'autres interventions.

En vue de domestiquer l'Agenda 2063, les États membres ont aussi besoin de renforcer les capacités humaines, institutionnelles et opérationnelles (ACBF, Union Africaine, 2016, 16). Les leçons tirées de la mise en œuvre des cadres continentaux précédents témoignent de la nécessité de renforcer les capacités de toutes les parties prenantes aux niveaux continental, régional et national (Union Africaine, 2015, 15).

Pour y parvenir une variété d'actions est nécessaire, « ces activités portent sur le renforcement des capacités des intervenants à exécuter les plans, ainsi que sur l'appropriation du processus et des résultats de la mise en œuvre » (Union Africaine, 2015, 14).

La question du renforcement des capacités et des compétences appelle indiscutablement celle de l'éducation, pour appréhender son importance dans la réalisation de l'Agenda 2063. En effet,

Toutes les sociétés dans le monde sont sommées d'effectuer des réajustements pour inventer, imaginer des voies nouvelles car non seulement le présent n'a pas de futur mais le futur n'est plus ce qu'il était. En pareille époque, il importe de disposer de capacités d'anticipation, et pour cela il faut pouvoir voir loin, voir large et analyser en profondeur, comme l'ambitionne la prospective. (Sall, 2020, 155).

L'Agenda 2063 a été élaboré dans cette logique,

Mais si l'exercice de réflexion prospective peut être utile, voire salutaire, pour éviter des sorties de route et autres dérapages potentiellement désastreux, force est de reconnaître qu'il est difficile dans le contexte africain, en raison de la multiplicité des transitions, de la pluralité des approches dont est justiciable l'Afrique, de l'inégalité des connaissances dans les divers domaines concernés et de l'hétérogénéité de ce vaste continent (Sall, 2020, 155).

En considérant l'importance de l'éducation dans le changement et la transformation des sociétés ainsi que de la réalisation de l'Agenda 2063, l'Union Africaine a décidé de créer l'Université panafricaine avant l'adoption de la stratégie africaine de l'éducation et à la suite de l'introduction de l'enseignement de la Charte africaine de la démocratie dans le système éducatif africain.

Cependant ces actions, étant insuffisamment connues tout comme l'Agenda 2063, demandent des initiatives complémentaires. On peut en déduire qu'il faut plus d'initiatives pour susciter une prise de conscience sur les

enjeux de développement du continent. C'est dans cet environnement qu'opère l'IRIC établissement de formation camerounais, cinquantenaire à vocation panafricaine, car le Cameroun abrite aujourd'hui au moins sept bureaux de l'UA.

En tant qu'institution de formation diplomatique panafricaine, quel rôle peut jouer l'institution dans la réalisation de l'Agenda 2063 ? Celui-ci étant un cadre de transformation africain s'arrimant sur le plan stratégique « Cameroun émergent » et à la vision de la CEEAC<sup>1</sup>. Pour ce faire, la réalisation de cette étude demande une approche multidisciplinaire, il s'agira de mobiliser la sociologie des relations internationales et de l'action publique. *« D'une manière générale, la connaissance des organisations internationales et de l'action publique multilatérale ne peut que tirer bénéfice d'études mobilisant de manière systématique les méthodes et concepts de l'analyse des politiques publiques »* (Petiteville, Smith, 2006, 364).

La multiplication des régimes internationaux et l'institutionnalisation des relations internationales dont ils sont porteurs constituent des facteurs particulièrement propices à des approches de sociologie de l'action publique (Petiteville, Smith, 2006, 359). Ces méthodes et la sociologie des relations internationales facilitent l'analyse et la compréhension des « groupes sociaux divers dans la construction et la mise en œuvre des formes pratiques comme symboliques de l'activité politique » (Saurugger, 2008, 195).

A partir d'une sociologie de l'environnement panafricain et de la mission de l'IRIC (1) apparaît l'impérieuse problématique de

l'ajustement de la vision de cette institution. Comme conséquence, l'établissement peut donc s'inscrire dans les enjeux de la transformation de l'Afrique, en termes de programmes articulés notamment autour des défis de l'Agenda 2063 (2).

## **1. L'environnement panafricain de l'IRIC et le devoir d'appropriation de l'Agenda 2063**

Depuis la fin des années 2000 l'Afrique est présentée comme une terre d'opportunités, son potentiel économique est souvent évoqué, parce qu'elle regorge encore de nombreuses ressources naturelles stratégiques pour l'économie mondiale (Nze Bekale, 2018, 1). Pour transformer ce potentiel en opportunité l'Agenda 2063 est réalisable, aux niveaux continental, régional et national comme au Cameroun (1).

Il définit l'éducation et les institutions de formation comme essentielles à ces mutations y compris l'Institut International des Relations Internationales (2) comme établissement panafricain. Le lien entre Agenda 2063 et éducation surgit comme une évidence (3).

### **1.1. Les principaux axes de la contribution du Cameroun à la construction d'une Afrique prospère et en paix**

Dans ce programme de construction d'une Afrique prospère et en paix, il revient à l'UA d'assurer la coordination et le suivi-évaluation de la réalisation de l'Agenda (Nze Bekale, 2019, 4). Tandis que le niveau régional est considéré comme l'épicentre de la mise en œuvre de l'Agenda au niveau des Etats, c'est aux CER (Communauté Economiques Régionales) d'adopter des plans régionaux de réalisation de l'Agenda (Nze Bekale, 2019, 4). A

---

<sup>1</sup> Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.

propos des Etats, ils sont responsables de mettre en œuvre ce que l'Agenda appelle les activités clés (Nze Bekale, 2019, 4). Par déduction le Cameroun est implicitement impliqué à la réalisation d'une Afrique prospère et en paix en mettant en œuvre l'Agenda 2063.

Bien que certains analystes estiment que « la politique du Cameroun envers l'Union Africaine et de l'Afrique reste floue. Elle se caractérise également par un engagement limité au niveau [de la Conférence] des chefs d'État, où les décisions de l'UA sont prises en dernier ressort » (Handy, Djilo, 2022, 3). De manière générale dans cette organisation « on assiste à un choix et une mise en œuvre différenciée des principes de bonne gouvernance [et des politiques] susceptibles d'accompagner au préalable l'implémentation des politiques de l'UA » (Nze Bekale, 2021, 12).

Le Cameroun suit la même logique en s'engageant particulièrement dans trois axes pertinents de l'Agenda 2063, il s'agit respectivement de la paix et la sécurité, de l'économie et des finances ainsi que de l'éducation, la recherche et le sport. Le pays s'affirme dans des domaines prioritaires à sa participation à l'intégration africaine, dans le domaine de la paix et la sécurité. Pour illustrer cela, le Cameroun a présidé le Conseil de paix et sécurité (CPS) au mois de mai 2022, une Présidence manifestant son intérêt à la construction d'une Afrique prospère et en paix à partir de ses frontières nationales et régionales.

Faut-il rappeler que « le choix des questions soumises à discussion est déterminé conjointement par le Secrétariat du CPS, le Département affaires politiques, paix et sécurité de la Commission de l'Union africaine (UA) et

la présidence du CPS qui change chaque mois » (ISS, 2022, 13). De fait, le Cameroun a consigné à l'ordre du jour de l'organe garant de la sécurité collective africaine, les problématiques d'intérêt régional et national. On comprend donc que « les dix réunions de fond du mois de mai ont été influencées par les objectifs de la politique étrangère et les intérêts nationaux du Cameroun » (ISS, 2022, 13). Le Président du CPS précisait d'ailleurs que,

La thématique de la réunion du 6 mai, à savoir le crime transnational organisé, a été fixée au regard de notre intérêt envers la lutte contre le terrorisme au Cameroun et en Afrique centrale. C'est ce même intérêt qui a également décidé des thèmes des réunions du 18 mai – le contrôle des armes – et du 31 mai – la situation dans le bassin du lac Tchad, où le Cameroun est engagé militairement et politiquement (ISS, 2022, 13)

Au-delà la présidence du Conseil de paix et sécurité, l'engagement du pays à la promotion de la paix apparaît évident par son implication aux actions panafricaines de paix. Pour paraphraser l'Ambassadeur du Cameroun auprès de l'UA, « *la vision panafricaine du Cameroun en matière de sécurité collective à travers la Force africaine en attente, dont la Base logistique continentale de l'UA située à Douala représente l'un des piliers, a de son côté conduit à retenir pour thématique de la réunion du 19 mai la mise en place de la Base* ».

Il est donc loisible de préciser que la base logistique de la Force africaine en attente représente une entité stratégique de la politique commune de défense de l'Union Africaine. « Les priorités de Yaoundé sont [donc] de garantir un soutien permanent de l'UA à la base logistique de la Force africaine en attente à Douala et à la Force multinationale

mixte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad » (Handy, Diilo, 2022, 3). Sans pour autant contredire le caractère stratégique du Cameroun dans la lutte contre le terrorisme en Afrique centrale et dans le bassin du Lac Tchad tout comme sa présence prééminente dans la Force multinationale contre Boko Haram. Aussi, la Présidence camerounaise fut une opportunité pour exposer

La situation dans le Bassin du Lac Tchad notamment sur la lutte militaire et politique contre les actions terroristes de Boko Haram. Le commandant de la Force multinationale mixte a également fait une présentation, élément important pour le Cameroun en sa qualité de pays contributeur de troupes de la Force. Le secrétaire général de la Commission a discuté de son côté de la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation régionale de l'UA et de la coopération avec ses partenaires (ISS, 2022, 14).

Sur le plan économique, l'Union africaine a réactivé le Fonds Monétaire Africain (FMA) à l'occasion de la tenue, du 6 au 8 février 2019 à Yaoundé au Cameroun, de la réunion de la 3e session du Comité technique spécialisé de l'organisation sur les finances, les affaires monétaires, la planification et l'intégration économiques (Barma, 2019, 5). En avril 2018, l'UA et le Cameroun ont même signé un accord de siège pour accueillir le FMA, ce qui prouve que malgré les réticences et le retard, les choses avancent lentement certes mais avancent tout de même (Barma, 2019, 5).

En effet le siège du FMA se trouve au Cameroun à Yaoundé, confirmant un panafricanisme multisectoriel incontesté. L'accueil du FMA prouve aussi l'intérêt du pays pour les questions d'intégration économique, respectivement aux niveaux régional et panafricain. Le

Président de la Commission de l'UA (2019) a réaffirmé que,

Le projet relatif aux institutions financières de l'Union africaine est l'un des vecteurs qui guidera le secteur financier du continent en vue de faciliter sa transformation et son développement productifs. En effet, des preuves montrent que l'efficacité des marchés financiers joue un rôle de premier plan dans la croissance économique et la productivité en fournissant de bonnes informations sur les entreprises et les marchés à niches, à un coût inférieur aux investisseurs pour des investissements plus productifs.

Autant dire que le Cameroun en offrant le siège du FMA participe à l'édification de l'intégration économique à travers cette institution financière. A propos de l'éducation et la recherche,

L'université panafricaine (UPA) est une initiative des Chefs d'État et de Gouvernement Africain de l'Union africaine. L'organisation s'est dotée de l'Agenda 2063 comme cadre de transformation stratégique. Cette politique de développement est mise en œuvre par les organes de l'UA, parmi ceux-ci des institutions de production, de gestion des connaissances et de formation créées pour accompagner ces mutations, telle que l'Université panafricaine (UPA) (Nze Bekale, 2018, 1).

L'institution universitaire ambitionne de former une élite panafricaine aux aspirations de l'intégration du continent, spécifiquement sa politique de développement. Les textes fondateurs de l'institution académique précisent que l'Université Panafricaine (UPA) tient compte de l'Agenda 2063 dans ses programmes. Dès lors le postulat d'alignement, des objectifs et les missions de l'UPA aux défis du continent, devient une évidence (Nze Bekale, 2018, 1).

En tant que pays hôte de l'institution d'enseignement et de recherche, le Cameroun contribue significativement à l'œuvre de développement des connaissances pour la réalisation de l'Agenda 2063. Le pays accueille non seulement l'Institut de la Gouvernance de l'UPA mais aussi le siège du rectorat de l'institution, dans ce domaine le Cameroun est également pays hôte du Conseil phytosanitaire interafricain de l'Union africaine (UA-IAPSC).

C'est un bureau technique spécialisé du Département de l'économie rurale et de l'agriculture (DREA) de la Commission de l'Union africaine et l'un des neuf organisations régionales de protection des végétaux (ORPV) de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) en charge de l'Afrique. L'UA-IAPSC a été créée sur recommandation de la FAO en 1956 à Londres et est devenue membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1965. En 1967, le siège du Conseil a été transféré de Londres à Yaoundé, au Cameroun<sup>2</sup>.

La présence de ce bureau technique spécialisé consolide l'engagement du Cameroun à l'UA particulièrement dans le domaine de la recherche scientifique. On ne saurait omettre la présence au Cameroun du siège du Conseil du sport de l'Union Africaine dont le rôle est, conformément à ses statuts, d'assurer « *la coordination du mouvement sportif africain et du forum pour des actions concertées entre les Etats membres pour la promotion et le développement du sport en Afrique* » (art.3).

Le choix d'abriter ce bureau spécialisé rappelle le caractère sportif du Cameroun, une passion symbolisée par sa légendaire équipe nationale de football des lions indomptables, ce qui

justifie le choix de ce pays comme hôte d'un organe de l'intégration sportive en Afrique. *In fine* le devoir de mémoire rappelle que le Cameroun a donné à l'OUA deux Secrétaires généraux entre 1972 et 1978 à savoir Aurélien William Eteki Mboumoua et Nzo Ekah Ngaki, et depuis la création de l'UA ce pays a occupé les portefeuilles respectivement de Commissaire au Commerce et à l'industrie de 2003 à 2011 avec Mme Elizabeth Tankeu et, de Commissaire à l'Education, la Science et la Technologie par le Pr Sarah Anyang Agbor de 2017 à 2022.

Ce qui précède prouve suffisamment la présence et l'activisme du Cameroun auprès de l'UA, ce pays peut être considéré comme une exception en ce sens qu'il abrite au moins sept bureaux spécialisés de l'organisation panafricaine. Ceci constitue un enjeu de positionnement de l'IRIC dans l'élaboration et la conduite de l'intégration africaine, notamment la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

## **1.2. L'Institut des Relations Internationales du Cameroun : Une institution de formation à la destinée panafricaine**

L'élan panafricaniste inscrit dans l'histoire, les institutions et la mentalité des camerounais sont portés par une institution de formation dédiée à l'élaboration de la vision et du destin panafricain de ce pays.

Le premier institut de hautes études internationales de l'Afrique subsaharienne, l'IRIC est destiné à former des centaines de jeunes diplomates de divers pays de l'Afrique (Harris, 2022, 1) au regard des enjeux de l'époque de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), « l'Institut des relations internationales du Cameroun a obtenu en 1974 à Mogadiscio un statut

---

<sup>2</sup><https://auiapsc.org/fr/notre-mandat/>  
Consulté le 20 mai 2022.

d'observateur à l'O.U.A »<sup>3</sup>. Comme conséquences on a remarqué, l'accroissement du nombre des demandes des Bourses présentées par les étudiants préparant le Diplôme et le Doctorat en Relations Internationales et les candidats au programme a formation diplomatique.

Depuis le début des activités de l'établissement 15 à 20 pays sont représentés chaque année a raison d'un ou deux étudiants ou stagiaires (OUA, 1974, 1). En 1973-1974 20 pays y ont été représentés pour un total de 50 étudiants et stagiaires (OUA, 1974, 1). L'IRIC comme établissement « s'est imposé comme le creuset de la diplomatie africaine et la vitrine internationale de l'Université camerounaise, avec à son actif des milliers de hauts fonctionnaires formés, originaires de 49 États repartis sur trois continents à savoir l'Afrique, l'Europe et l'Amérique »<sup>4</sup>. Le caractère panafricain de l'IRIC s'explique aussi par ses enseignements orientés sur l'Afrique et son système d'intégration depuis sa création. On note qu'à ses débuts le programme portait entre autre sur

Les études sur le processus de décolonisation; les études sur les problèmes d'intégration régionale en Afrique; les études sur la coopération technique des organisations internationales en Afrique; les études relatives aux relations des pays africains avec la C.E.E [Communauté Economique Européenne]; les relations politiques et économiques extérieures des pays d'Afrique; les études relatives aux diverses questions intéressant l'Afrique<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup><https://www.monde-diplomatique.fr/1983/08/A/37497#tout-en-haut> Consulté le 20 mai 2022.

<sup>4</sup> <http://iricpopulus.weebly.com/> Consulté le 20 mai 2022.

<sup>5</sup><https://www.monde-diplomatique.fr/1983/08/A/37497#tout-en-haut> Consulté le 20 mai 2022.

En fonction des mutations internationales et d'un mouvement de globalisation accéléré, l'IRIC s'adapte à ces contextes nouveaux comme des opportunités de révision de ses programmes et de sa doctrine bien que son identité panafricaine demeure au centre de ses enseignements. En effet, « l'intensification de la concurrence mondiale qui a eu pour conséquence une pression sur la demande de connaissances du fait de l'apparition sur la scène internationale de nouvelles économies » (Aissaoui, 2016, 5) notamment celles du savoir. « *Les institutions d'enseignement supérieur ne pourront désormais rester compétitives que si elles s'intéressent à l'économie et aux réseaux centrés sur le savoir, et si leurs stratégies sont fondées sur l'innovation* » (BAD, 2007, 1).

Alors qu'on parle d'accélération de l'intégration africaine, « pour jouer ce rôle de vecteur d'intégration horizontale, nos Universités ont besoin d'adopter des changements dans leur statut, leur fonctionnement et dans leur objectif. Il en va non seulement de la réussite de cette intégration par les peuples, mais aussi tout simplement de la survie de ces Universités, notamment en Afrique » (Sarr, 2022, 1).

L'IRIC ne peut se soustraire de cette trajectoire car, le principal défi auquel sont confrontés les systèmes d'enseignement supérieur a trait à la formation des Africains en vue de l'émergence d'une nouvelle économie (Sarr, 2022, 1).

Des préoccupations des Etats Africains tant au niveau, régional [que continental] et l'IRIC dispose d'un département [Intégration Régionale et Management des Institutions Communautaires] qui a pour mission essentielle d'œuvrer à la mise en place d'une référence africaine à travers une double formation qui tient compte des

questions d'intégration et des politiques de coopération pour le développement (Mandjem, 2022, 1).

Cette offre de formation est tournée vers les politiques d'intégration et de coopération. L'aboutissement d'un tel projet a permis alors à l'IRIC de se tourner vers un champ de Relations Internationales qui tient à la fois compte d'une mondialisation intégrative et les questions de coopération pour le développement en Afrique (Mandjem, 2022, 1).

Les processus d'intégration, depuis l'accession à l'indépendance et jusqu'à nos jours, de nombreuses tentatives d'intégration régionale et continentale ont vu le jour, mais sans toujours avoir l'adhésion des peuples. En effet, l'intégration verticale ou par le haut, à l'initiative des États et plus particulièrement des chefs d'État n'est pas toujours comprise par les populations qui ne se sont pas réellement appropriées les différents processus d'intégration. Ainsi, à cette intégration verticale, faut-il vraisemblablement adjoindre une intégration horizontale, c'est-à-dire une intégration portant les aspirations des peuples et plaçant ces derniers au cœur du processus (Sarr, 2022, 1).

L'IRIC œuvre ainsi à la mobilisation des stratégies économiques, politiques, sociales et culturelles dans un contexte d'émergence exigeant que les politiques de compétitivités s'opèrent d'abord à l'échelle sous-régionale. Puis avec [l'Union Africaine et] les CER (Mandjem, 2022, 1). Les politiques communautaires sont donc bien ancrées à l'IRIC, cependant l'Agenda 2063 de l'UA comme politique de développement n'apparaît pas clairement dans ces préoccupations et programmes.

L'Agenda 2063 est animé par les citoyens africains qui nous font savoir comment ils souhaitent voir leur

continent sur le plan du développement en 2063. La mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation va permettre aux citoyens ou à des groupes identifiables de faire partie du processus qui vise à assurer l'atteinte des résultats attendus de l'Agenda 2063 (Union Africaine, 2015, 111).

La participation effective de toutes les parties prenantes à la conception, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda est un facteur essentiel de succès qui permettra d'améliorer sa compréhension et sa connaissance, son appropriation, la mobilisation des ressources, l'engagement individuel et collectif (Union Africaine, 2015, 150). Cette popularisation de la réalisation de la politique de transformation de l'UA passe également par l'éducation notamment par l'institution universitaire. Cette dernière appuie le renforcement

Des capacités en termes de compétences de formation, de performance, de valeurs d'attitude, de motivation, d'intégrité professionnelle, de relations, de compétences en communication, pour : bien comprendre les questions fondamentales de l'Agenda 2063, assimiler les objectifs et les stratégies de l'Agenda 2063 aux niveaux national et local, conceptualiser, concevoir, mettre au point, mettre en œuvre et évaluer les projets et programmes nécessaires et orientés vers les résultats afin d'agir pour la réalisation de l'Agenda 2063 (Union Africaine, 2015, 108).

La stratégie africaine de l'éducation de l'Union Africaine (2016, 27) est motivée par l'Agenda 2063 de l'UA avec sa feuille de route pour le développement d'un continent pacifique, intégré, prospère, axée sur les populations, et assortie d'étapes stratégiques permettant de concrétiser

cette vision dans les plus brefs délais possibles.

En d'autres termes une vision transformatrice ne peut se réaliser sans apport d'une politique de l'éducation, cette dernière étant orientée sur un cadre de développement endogène.

### **1.3. L'éducation comme enjeu de la réalisation de l'Agenda 2063**

La question du lien entre enseignement supérieur et développement est constamment posée, certains demandent comment peut-il contribuer à l'amélioration de la capacité d'un pays ou d'une société à s'intégrer dans une économie mondiale de plus en plus axée sur le l'économie de la connaissance (Bessai, 2022, 5). Cette interrogation vaut pour tous les niveaux de l'intégration africaine, continentale, régionale et nationale. Par conséquent, Les aspirations [de l'Agenda 2063] reflètent notre désir d'une prospérité et d'un bien-être partagés, d'une unité et d'une intégration, dans un continent de citoyens libres et d'horizons élargis, où les femmes et les jeunes tous sexes confondus, libérés de la peur, de la maladie et à l'abri du besoin (Union Africaine, 2015, 2).

L'Afrique inaugure une ère qui, selon la plupart des observateurs et experts, déterminera son destin et en fera le continent de l'avenir. Cette ambition d'un avenir radieux ne se réalisera que si le continent se réconcilie avec ses systèmes d'éducation et de formation qui trainent encore le lourd fardeau de son héritage colonial, ainsi que le poids de ses propres tribulations en tant que nouvelle entité politique et économique dans l'arène mondiale (Union Africaine, 2015, 7).

La réalisation de ces ambitions ne peut se faire sans l'action stratégique et opérationnelle des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. L'objectif 2 de l'Agenda 2063 aspire à des citoyens instruits et à une révolution des compétences basée sur la Science, la technologie et l'innovation. (Union Africaine, 2015, 53). Il faut donc une « réforme et la transformation des systèmes d'enseignement supérieur en Afrique en vue de libérer les énergies et de promouvoir l'activité intellectuelle pour des perspectives économiques plus brillantes sur le continent» (BAD, 2007, 1).

En souhaitant soutenir une nouvelle vision du développement du continent et pour créer un nouveau citoyen africain susceptible d'être un acteur du changement efficace de ce mouvement, l'UA a adopté la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique. Cette stratégie est la réponse africaine visant à s'appropriier les ODD (Objectifs de Développement Durable) pour les façonner et les adapter aux besoins spécifiques du continent, tout en tirant parti des enseignements tirés des stratégies et plans éducatifs antérieurs. Le but est de réorienter les systèmes d'éducation et de formation en Afrique pour répondre aux besoins de connaissances, de compétences, d'innovation et de créativité nécessaires pour promouvoir les valeurs fondamentales africaines et propulser le développement durable aux niveaux national, sous régional et continental (Union Africaine, UNESCO, 2018, 2).

Les sociétés du savoir qu'appelle la réalisation de l'Agenda 2063 reposent sur un capital humain compétent, Cette stratégie est impulsée par la volonté de créer un système d'éducation et de formation de qualité dont l'objectif est d'offrir au continent africain des ressources humaines performantes adaptées aux valeurs communes



africaines et donc aptes à la réalisation de la vision et des ambitions de l'Union africaine (Union Africaine, (Union Africaine, 2015, 58).

De ce fait, une volonté politique de redynamiser le secteur de l'éducation et de la formation ainsi que redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation en vue de relever les défis du continent et de promouvoir la compétitivité mondiale (Union Africaine, 2015, 60). Il s'agit des marqueurs matérialisables par l'UA, les CER et les Etats membres. Il faut aussi préciser que, le développement durable d'économies modernes passe aujourd'hui, partout, par la capacité de tous les pays à doter leurs populations de qualifications professionnelles de niveau supérieur et de compétences de recherche (Gaudemar, 2021, 3).

La pertinence de l'éducation pour développer en Afrique des sociétés résilientes, prospères, durables et pacifiques, dans un monde globalisé et interconnecté, devrait se concentrer sur le renforcement d'un ensemble de compétences adéquates. Pour évoluer vers des sociétés du savoir, grâce à la progression de l'enseignement supérieur, des sciences, des technologies et de l'innovation, l'accent étant mis sur la recherche (Union Africaine, UNESCO, 2015, 4).

En effet aucun développement significatif de l'éducation ne peut se réaliser en marge d'une vision clairement définie et d'un cadre stratégique qui émanent des aspirations socio-économiques et culturelles des africains eux-mêmes. A l'évidence, les programmes d'éducation conçus et financés de l'extérieur manquent inévitablement de cohérence et leur impact reste toujours limité (Union Africaine, 2015, 10).

La réalisation de l'Agenda et la stratégie africaine de l'éducation nécessite que, les parties prenantes,

surtout au niveau national, participent au processus qui consiste à établir des objectifs et à élaborer les activités et les résultats essentiels de leur mise en œuvre. Elles doivent également faire partie du processus de suivi et d'évaluation. Grâce à la participation de toutes les parties prenantes à ce processus, les résultats devraient être équitables pour tous (Union Africaine, 2015, 103).

Elles développent une vision du type de systèmes d'éducation et de formation qui doivent être mis en place pour la prochaine décennie, afin de propulser l'Afrique vers la réalisation des objectifs énoncés dans sa vision de l'agenda 2063 (Union Africaine, 2016, 21). On comprend que même là où la seule fonction de reproduction des élites dirigeantes est encore fortement marquée parce que le caractère principalement informel de l'économie du pays ne requiert pas encore de forts besoins de formation professionnelle de haut niveau, l'Université y découvre peu à peu son territoire (Gaudemar, 2021, 1).

L'enseignement supérieur et la recherche comme composante du système éducatif sont indispensables à la réalisation d'une Afrique prospère et en paix.

## **2. L'Institut des Relations Internationales du Cameroun et la réappropriation de sa mission panafricaine au prisme de l'Agenda 2063**

Pour sensibiliser toutes les générations sur les enjeux de l'Agenda 2063, l'IRIC ne saurait se déconsidérer de cette ambition l'interpellant sur son destin panafricain (1). L'adaptabilité de l'établissement aux enjeux du moment sollicite la révision de ses programmes (2) au regard des ambitions de construction d'une Afrique prospère

nécessitant une politique de recherche adéquate (3).

### **2.1. L'institution universitaire et la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine**

La politique de développement panafricaine est mise en œuvre par les organes de l'UA, les CER et les Etats membres. Au niveau national on compte les institutions de production, de gestion des connaissances et de formation créées pour accompagner ces mutations (Nze Bekale, 2018, 1).

En responsabilisant le monde éducatif, l'UA entend contribuer à faciliter la tenue de débats politiques de haut niveau entre les autorités nationales chargées de l'éducation et les organismes régionaux et continentaux dans l'optique de déterminer les interventions et les changements stratégiques envisageables pour améliorer (Union Africaine, UNICEF, 2022, 2) l'éducation afin qu'elle soit adaptée aux enjeux et défis de l'Agenda 2063.

Comme indiqué dans le rapport de la BAD [Banque Africaine de Développement], la prospérité de l'Afrique se réalisera à condition que le continent investisse dans l'éducation et la formation de sa jeunesse. Cet appel a été répercuté par les Etats, les entités régionales et par les organisations continentales. Au cours des deux dernières décennies, des investissements significatifs ont été consentis dans l'enseignement et la formation des jeunes africains. Des cadres stratégiques de politiques et des plans visant un développement éducatif accessible, dynamique et pertinent ont été mis en place (Union Africaine, 2016, 13).

Pour ces raisons, en plus de l'action des Etats, les institutions de formation doivent s'approprier la vision de l'UA afin de s'arrimer aux « sociétés du savoir qu'appelle la réalisation de

l'Agenda 2063 se fondant sur un capital humain compétent » (Union Africaine, 2016, 21). Les investissements dans ce domaine peuvent en outre favoriser l'émergence d'une main d'œuvre qualifiée et employable, dont le savoir-faire et les compétences sont en adéquation avec la demande des marchés du travail (Union Africaine, UNICEF, 2020, 3).

Il ne s'agit pas simplement de définir ces programmes et filières sur le papier, mais de permettre aux apprenants de renforcer leurs connaissances sur la région à travers des cours de qualité et ainsi développer leurs sentiments d'appartenance à l'Afrique (Sarr, 2022, 2). L'UA (2015, 170) demande de réviser les programmes et l'environnement de l'enseignement des institutions de formation technique et professionnelle pour qu'ils tiennent compte des besoins relatifs à l'appropriation de l'Agenda 2063.

Il faut donc exploiter cette réalité pour valoriser l'idée de l'intégration régionale en Afrique en favorisant la coopération et la mobilité régionales [des personnes et des savoirs]. Par ailleurs, les Universités peuvent s'appuyer sur cet avantage de la proximité pour consolider leur politique.

Pour que l'Université contribue efficacement au développement économique et social de n'importe quelle société, nous sommes convaincus qu'elle doit s'investir dans le capital humain d'abord à travers une formation de qualité, par ce que finalement, l'enseignement de qualité est devenu un enjeu international. Plusieurs pays orientent leurs politiques de l'enseignement supérieur vers un objectif bien déterminé, à savoir l'amélioration de la croissance économique et la réduction de la pauvreté, surtout dans les pays sous-développés (Bessai, 2022, 5).

Cela dit, l'énergie est représentée par les connaissances que les enseignants transmettent aux étudiants afin d'avoir un bon rendement qui va permettre à l'Université d'être efficace et de produire des cadres nécessaires au développement économique du pays, or il est indispensable de souligner que l'Université n'est pas seulement formatrice d'hommes; elle doit être également productrice d'idées, c'est-à-dire créatrice de situations conceptuelles nouvelles qui contribuent au développement (Bessai, 2022, 2). On comprend mieux que la vocation de l'IRIC s'arrime à celle de l'UA et particulièrement de la réalisation de la politique africaine de développement.

En général le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement est très important dans la mesure où l'Université contribue d'une façon efficace au développement, en fournissant aux économies nationales les ressources humaines nécessaires. Suivant cette logique, certains pays en voie de développement ont adopté une stratégie consistant à concevoir leur système universitaire de façon à aider à réduire l'écart en matière de connaissances et de technologies afin de faire progresser leurs économies » (Bessai, 2022, 7).

L'Agenda 2063 a identifié les Universités comme institutions essentielles à la réalisation de l'Afrique que nous voulons. Pour preuve,

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a signé un protocole d'accord avec six universités de la région pour déployer des programmes de formation qui soutiennent l'innovation et l'intégration régionale. Il s'agit de : l'Université Kenyatta (Kenya), l'Université de Maurice, l'Université ouverte de Maurice (Maurice), l'Institut supérieur de gestion des entreprises (Burundi), l'Université de Zambie et l'Université du Zimbabwe. Ces

universités proposeront en ligne un programme de maîtrise de 2 ans pour renforcer les capacités des travailleurs du public et du privé sur les questions de commerce, d'intégration économique et de coopération internationale (Ngono Atangana, 2021, 1).

Il est essentiel que le système de l'UA soit appuyé d'une manière soutenue par des entités spécialisées travaillant sur les questions de capacités. Dans cet esprit, il serait utile d'examiner et d'institutionnaliser l'appui des entités (ACBF, Union Africaine, 2016, 4) universitaires et de recherche afin qu'elles participent pleinement, au plan de transformation de l'état d'esprit et de l'appropriation des africains (ACBF, Union Africaine, 2016, 5) par l'éducation et la recherche.

L'Afrique dispose, à divers niveaux, de capacités variées qui peuvent l'aider à s'engager, de manière ferme, dans l'exécution du premier plan décennal de l'Agenda 2063. Mais pour que cette démarche soit efficace, il est donc nécessaire de réviser en profondeur les programmes d'éducation en Afrique à tous les niveaux de manière que les africains éduqués (y compris les enfants et les jeunes) soient imprégnés des valeurs africaines et d'un optimisme visionnaire (ACBF, Union Africaine, 2016, 6)

Pour l'Agence panafricaine de renforcement des capacités (2016, 69), les groupes d'individus dépositaires d'enjeux du nouvel Agenda 2063 ont besoin d'un leadership visionnaire, qui reconnaît et entretient les talents, crée des espaces pour l'expression individuelle, motive et encourage les gens à donner le meilleur d'eux-mêmes. Un leadership engageant et participatif est nécessaire pour des individus qui recherchent la grande performance, qui évoluent dans un environnement qui promeut la reconnaissance et récompense l'excellence et le succès.

## **2.2. L'adaptabilité de l'offre de formation de l'IRIC à l'Agenda 2063**

La construction de la société du développement en fin de compte est une responsabilité pour l'université dans la mesure où, elle doit fonctionner selon une logique qui favorise la solidarité nationale en promouvant une cohésion sociale plus forte et participation ouverte (Bessai, 2022, 6). On a longtemps pu douter que les universités appartiennent à un territoire donné et participent à son développement, tant, d'abord préoccupées de la production et de la transmission des savoirs, elles penchaient délibérément du côté de l'universel (Gaudemar, 2021, 1).

La question du rôle de l'université est toujours sujette à discussion et interprétation, particulièrement dans ce contexte mondial actuel marqué par une diffusion rapide et multiforme des savoirs (Sarr, 2022, 1). Ainsi, l'approche de renforcement capacité retenue [par l'UA] est basée sur la subsidiarité et la décentralisation, d'où la nécessité pour elle de se déployer en volets sur plusieurs niveaux et en impliquant plusieurs parties prenantes (ACBF, Union Africaine, 2016, 1).

Les responsables de sa mise en œuvre auront pour mission de réorienter les systèmes d'éducation et de formation en Afrique afin de procurer les savoirs, les compétences, les aptitudes et la capacité d'innovation et de créativité nécessaires à la promotion d'un développement durable sur le plan national, régional et continental (Union Africaine, 2015, 17). Les institutions de formation et de recherche ont également des responsabilités dans ce contexte.

L'université est avant tout un lieu de formation et de recherche, mais aujourd'hui l'université, a d'autres missions qui font d'elle un acteur central dans l'évolution et la transformation de toute société (Sarr, 2022, 3) L'IRIC en tant qu'institution universitaire a le devoir et la responsabilité en tant qu'établissement panafricain d'accompagner la diplomatie de la transformation camerounaise et panafricaine, en arrimant ses formations et ses programmes aux défis de l'Afrique notamment de l'Agenda 2063.

D'ailleurs, Sarr (2021, 5) précise que, les universités doivent être des fers de lance dans la transformation numérique de notre région et plus généralement de notre continent. Pour cela, elles ont besoin de s'approprier l'outil numérique dans leur fonctionnement administratif, mais aussi dans leurs missions d'enseignement et de recherche et dans leurs actions sociales.

Depuis 2007, suite à l'arrimage au système LMD, l'IRIC offre désormais, outre des Master dans les filières précitées, de nouveaux Masters en Intégration régionale et Management des Institutions Communautaires (depuis 2009) ; Francophonie et Mondialisation (depuis 2010) ; Coopération Internationale, Action Humanitaire et Développement Durable (depuis l'année universitaire 2021). Par ailleurs, des Programmes Spéciaux tels que la Fonction Publique Internationale et le Cycle des Attachés des Affaires Etrangères complètent cette offre de formation<sup>6</sup>.

La commémoration du cinquantenaire de l'IRIC apparaît alors comme une occasion idoine pour revisiter les différentes et riches trajectoires professionnelles de ses

---

<sup>6</sup> <http://iricpopulus.weebly.com/> Consulté le 26 mai 2022.

produits, et pousser la réflexion, s'il en était besoin, sur l'utilisation de ses cadres<sup>7</sup> et son rôle dans la réalisation de l'Afrique que voulons. Il s'agit notamment de mieux contribuer à la redynamisation de l'intégration et du développement du continent menés par l'Union Africaine. « Le Département de l'intégration et la coopération pour le développement a été créé le 13 mars 2013 par arrêté N°3000022. Cet acte s'inscrit dans l'élan d'une réflexion académique et stratégique susceptible de renforcer les performances de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun dans le domaine des relations Internationales » (Mandjem, 2022, 5).

Compte tenu de la nature multidimensionnelle et de la vision à long terme de l'Agenda 2063, il est important que soit développée une approche de renforcement des capacités tout aussi innovante allant au-delà de l'approche classique du plan de renforcement des capacités (ACBF, Union Africaine, 2016 34).

De ce fait, l'IRIC peut jouer, dans la mise en œuvre de l'Agenda le rôle d'Anticiper sur les impératifs de l'avenir et élaborer un scénario. Faut-il redire que le COMESA (acronyme anglais du Marché commun de l'Afrique orientale et australe) a mis en place des programmes avec les universités proposant « *des cours sur mesure à même de fournir une solide formation conceptuelle, politique et pratique afin de favoriser tous les domaines de l'intégration dans le COMESA, y compris l'intégration économique, sociale et politique* ».

Alors que certaines CER ont pris l'initiative d'intégrer les problématiques relatives à l'Agenda 2063 dans leurs programmes de formation, l'IRIC ne

saurait demeurer en marge de cette dynamique, au contraire le cinquantenaire de l'institution se présente comme une opportunité pour approfondir la réflexion dans ce sens.

### **2.3. L'IRIC : Vers l'institutionnalisation d'un espace de recherche dédié à l'Agenda 2063**

Les missions fondamentales de l'université sont respectivement l'enseignement dès l'origine et la recherche. Dans la conscience collective mondiale, c'est ainsi que se perçoit l'université même si d'autres responsabilités, selon les continents, se sont ajoutées, pour encourager le rôle social de l'institution universitaire. « Elle se distingue comme un acteur accompagnant l'Etat [et les acteurs sociaux] dans la transformation des sociétés à travers son apport dans la conception et la mise en œuvre des politiques et de l'action publique » (Nze Bekale, 2018, 3).

Définie comme étant une université dont la mission académique est de renforcer le développement, ce type d'université s'implique dans la promotion de processus d'apprentissage et d'innovation qui permettent de soutenir (Assaoui, 2018, 12) une recherche adaptée aux défis de développement.

Les pays d'Afrique risquent encore une marginalisation si leurs systèmes universitaires ne participent pas aux activités de production des connaissances qui les rendraient utiles et plus réceptives aux besoins de la société. Pour promouvoir la coopération dans un environnement concurrentiel, il faut tenir compte des réponses actuelles des institutions aux changements mondiaux et aux menaces perçues comme venant de l'intensification de la concurrence. Les universités du sud ont réagi de manière différente aux défis auxquels

<sup>7</sup> <http://iricpopulus.weebly.com/> Consulté le 26 mai 2022.

elles sont confrontées du fait de la globalisation (Bessai, 2022, 8).

Face à ces développements, son caractère panafricain sollicite l'IRIC afin qu'elle intègre dans sa politique ou stratégie de recherche l'Agenda 2063.

Dans le domaine de la recherche, le développement de tout type de recherche (fondamentale ou appliquée; expérimentale ou non expérimentale) demeure une mission de nos universités, mais surtout un canal de connaissance et d'appropriation de l'Afrique [et de son cadre de transformation de l'Agenda 2063] par les universitaires. Le développement de programme de recherche concernant l'Afrique, la valorisation de la collaboration entre chercheurs africains, la mise en place d'institutions et de centre de recherche adaptés à nos réalités sont autant d'actions à mener pour permettre la construction et le partage d'une idée forte de l'intégration régionale [et par-dessus tout l'Agenda 2063] (Sarr, 2022, 6).

En effet, les projets phares continentaux initiaux et autres programmes, initiatives clés de développement des États membres, et initiatives et activités de développement spéciales de l'Agenda 2063 [nécessitent d'être soutenus par la recherche] (ACBF, Union Africaine, 2016, 39). Il ne faudrait pas que cette dynamique de la recherche ignore les populations et qu'elle soit une affaire d'universitaires. Il faut que les populations soient une partie prenante du développement de la recherche, notamment en prenant en compte leurs besoins et problèmes dans la définition de nos programmes de recherche (Sarr, 2022, 6)

C'est pourquoi l'Agenda 2063 parle d'une démarche inclusive dans laquelle les institutions universitaires comme l'IRIC ont un rôle d'impulsion d'une recherche inclusive portée par les besoins des populations africaines. A

travers la recherche, « la création des services à la collectivité, les universités contribuent à préparer les personnes qui, à titre de citoyennetés, citoyens, travailleuses et travailleurs, façonnent la société et préparent son avenir » (CERU, CESE, 2006, 2).

L'institution universitaire opère dans un environnement qu'elle étudie et observe, en approfondissant son savoir des problèmes, des besoins, des enjeux voir des objectifs de la société pour laquelle elle forme (Nze Bekale, 2018, 10). Ceci en prenant en considération une recherche orientée sur les problèmes de développement et de transformation de l'environnement dans lequel l'institution universitaire et de recherche opère. L'IRIC en s'appropriant l'Agenda 2063 s'inscrirait dans une dynamique de renforcement des capacités et de formation,

Des groupes d'individus dépositaires d'enjeux du nouvel Agenda 2063 ont besoin d'un leadership visionnaire, qui reconnaît et entretient les talents, crée des espaces pour l'expression individuelle, motive et encourage les gens à donner le meilleur d'eux-mêmes. Un leadership engageant et participatif est nécessaire pour des individus qui recherchent la grande performance, qui évoluent dans un environnement qui promeut la reconnaissance et récompense l'excellence et le succès (ACBF, Union Africaine, 10).

En fait il s'agirait d'en faire une institution de recherche opérant pour un changement de paradigme et catalyseur de la construction de l'Afrique que nous voulons à partir de l'enseignement et la recherche. Pour favoriser cet environnement, il revient au Cameroun en tant qu'Etat membre de l'UA

D'honorer l'engagement national consistant à allouer 1 pour cent du PIB à la recherche et à l'innovation, de créer des environnements propices à la

recherche et à l'innovation grâce à la mise en place d'infrastructures et la fourniture de ressources adéquates tout en liant la recherche au développement (Union Africaine, 2016, 25).

Selon le choix qu'elles font des thématiques de recherche, les universités représentent un acteur principal dans la démocratisation des connaissances. « Les universités devraient pouvoir consacrer du temps à la résolution de problèmes sociaux et de développementaux » (Aissaoui, 2016, 13).

En effet, en considérant la responsabilité historique, de l'IRIC, enracinée dans le panafricanisme de cette école, l'institution est appelée à développer des programmes de recherche pour une meilleure contribution au développement et à la personnalité africaine. « Les universités [comme l'IRIC considéré comme établissement universitaire] de la région doivent améliorer leur structure et leur organisation ; consolider leur politique de recherche, favoriser la coopération entre elles afin de dynamiser la recherche et l'innovation régionales.

La reconnaissance de nos universités dans les grands classements est certes importante, mais la priorité doit être de mettre en place des pôles de recherche » (Sarr, 2022, 7).

Ceci pour mieux contribuer à la réalisation des défis relatifs au développement de l'Afrique. Il n'y a pas meilleur exemple que celui donné par le COMESA qui a institué un système d'enseignement et de recherche appuyant son intégration laquelle est orientée par l'Agenda 2063. En effet, Ce programme a pour objectif de développer la coopération en matière de formation et de recherche dans la région, dans l'optique de soutenir les innovations et de favoriser les projets d'intégration afin de relever les défis régionaux de développement (Ngono Atangana, 2021, 2).

Il est donc impérieux pour l'IRIC d'entrevoir une expansion significative de la recherche et la production des connaissances et des données contextualisées en Afrique pour étayer la nouvelle démarche du continent (ACBF, Union Africaine, 2016, 54). Afin de susciter une recherche soutenant la transformation du continent.

## **Conclusion**

La politique étrangère du Cameroun est d'autant plus illisible que les documents officiels exposant ses intérêts et ses objectifs stratégiques sont rarement rendus publics. Même les diplomates camerounais ont du mal à donner une vision unifiée des actions du pays en Afrique et dans le monde (Handy, Djilo, 2022, 4). En revanche, la vocation panafricaine du Cameroun à notre avis, ne fait l'ombre d'aucun doute.

Ce pays est fondamentalement panafricain l'histoire et ses actions en tant que membre de l'UA le démontrent. D'ailleurs, ce pays est doté d'une institution universitaire qui s'intéresse particulièrement aux problématiques panafricaines, notamment l'intégration africaine. Cette contribution a permis d'identifier les centres d'intérêt de la diplomatie camerounaise au sein de l'Union Africaine, ceux-ci étant respectivement la paix et la sécurité, l'économie, les finances et, en définitive, l'éducation, la recherche et le sport.

En effet, les preuves sont, la présence de la base logistique de force africaine en attente dans ce pays tout comme les nombreux autres bureaux tournant autour de ses domaines de prédilection. C'est fort de cette posture panafricaine que l'IRIC a été créé au début des années 70 pour accompagner la pensée stratégique du pays dans le domaine diplomatique avec une place

particulièrement pour l'épanouissement de l'Afrique à travers ses idées panafricanistes.

Ce texte interpelle cet établissement à se repositionner aujourd'hui dans le débat de construction d'une Afrique prospère et en paix en revisitant ses programmes et ses enseignements. Tout comme sa politique de recherche qui devrait s'adapter à l'Agenda 2063 comme de transformation de l'Afrique. Cette invitation de l'IRIC et des autorités camerounaises est naturellement portée par la vision de l'Agenda 2063 qui envisage la construction inclusive de l'Afrique que nous voulons.

Dans ce destin commun tracé par l'UA nous y avons tous un rôle et une place de l'organisation continentale aux citoyens que nous sommes. L'appropriation de ce cadre de développement par les Etats membres de l'organisation comme le Cameroun est essentielle. Car sans cette volonté politique pouvant se manifester par l'adoption et l'intégration de l'Agenda 2063 dans l'ordre interne, il sera difficile d'obtenir des résultats dans l'immédiat.

Par ailleurs, l'action de sensibilisation et conscientisation étant collective. l'IRIC est plus que jamais appelé à renforcer son rôle de premier établissement d'Afrique subsaharienne consacré aux enseignements des relations internationales et à la diplomatie, en menant un lobbying auprès des autorités de tutelle pour que le Cameroun adopte formellement l'Agenda 2063 et, pour que l'institution adapte ses formations et ses initiatives aux ambitions et aux aspirations de l'Agenda 2063.

A la suite de cette phase, il n'est pas exclu que l'établissement mobilise son réseau d'anciens élèves et d'imminentes personnalités pour que

ces derniers mènent aussi des actions de plaidoyer dans leurs pays respectifs pour l'adoption de l'Agenda 2063.

## Sources

BAD, (2007), *stratégie pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie*, OSHD, 36p.

MANDJEM Paul Yves, (2016), Présentation du département IRMIC, IRIC, Yaoundé, 15 juillet 10p.

OUA, CM/609 (XXIII), 23<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des ministres, Mogadiscio, 6-11 juin 1974, 7p.

Statuts du Conseil du sport de l'Union Africaine, 31 janvier 2016.

Union Africaine, (2016), *Stratégie continentale de l'éducation*, CUA, Addis Abeba, 2016, 44p.

## Bibliographie

AISSAOUI Safae, (2016), « Le rôle des universités dans les pays en développement : une revue de littérature », *Revue organisation et territoire*, n°2, 18p.

ALIOUNE Sall, (2020), « Regards sur l'éducation en Afrique subsaharienne à l'horizon 2040 », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n°83, pp. 153-165.

BARMA Aboubacar, (2019), « Union Africaine : une monnaie unique, une banque centrale et un fonds monétaire à l'horizon 2045 », *La tribune Afrique*, n° 345, 8 mars.

BESSAI Rachid, (2022), « L'université face au développement socioéconomique : quels enjeux ? », *revue Trans*, n°23, 15p.

GAUDEMAR Jean Paul, (2021), « Les universités, clé du développement des



pays du sud », *The conversation*, 29 décembre 2021, 10p.

HANDY Paul Simon, DJILO Félicité, (2022), « Le Cameroun et l'Afrique : Une opportunité inexploitée », *ISS today*, 30 mai 2022, 8p.

ISS, (2022), *Rapport sur le Conseil de paix et sécurité*, n°146, mai, 16p.

NGONO Atangana, (2021), « Le COMESA s'associe à des universités pour former les professionnels à l'intégration régionale », *Eco finances*, 22 janvier, 8p.

NZE BEKALE Ladislas, (2021), « La réforme de l'Union africaine : Vers une sophistication de la transformation de l'organisation panafricaine ? », *Note de recherche n° 61, Institut de Recherches et d'Etudes sur la Paix*, février, 18p.

NZE BEKALE Ladislas, (2019), « La décentralisation de l'Agenda 2063 ou la localisation du cadre de transformation de l'Union africaine : Une mise en perspective », *Vigie-Afriques*, vol.2, n°4, décembre pp. 2-13.

NZE BEKALE Ladislas, (2018), « L'Université panafricaine : Quelle contribution au défi de l'Afrique d'aujourd'hui et demain », *14<sup>ème</sup> symposium international de recherche : Développer le potentiel humain de l'Afrique. Quelles compétences pour l'émergence de l'Afrique ?* Alger 18-19 février, 22p.

PETITEVILLE Franck, SMITH Andy, (2006), « Analyser les politiques publiques internationales », in *Revue française de science politique*, vol.56, n°3, pp.357-366.

SARR Mamadou Lamine, (2022), « Les universités comme vecteurs d'intégration en Afrique de l'ouest », *WATHI*, 14 février, 10p.

Union Africaine, UNICEF, (2020), *Transformer l'éducation en Afrique*,

*résumé exécutif rapport conjoint*, Addis Abeba, 7p.

Union Africaine, UNESCO, (2018), *Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation*, PACE, Nairobi 25-27 avril, 51p.

Union Africaine, ACBF, (2016), *Agenda 2063 de l'Union Africaine : Cadre du plan de renforcement des capacités Mettre en place les piliers en vue l'exécution du premier plan décennal*, ACBF-CUA, Harare, 74p.

Union Africaine, (2015), *Synthèse du premier plan décennal de l'Agenda 2063 : Mise en œuvre de l'Agenda 11*, CUA, Addis Abeba, 25p.

Union Africaine, (2015); *Le plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063*, CUA, Addis Abeba, 172p.

Union Africaine, (2015), *Version populaire de l'Agenda 2063*, CUA, Addis Abeba, 24p.

### **Sites Internet**

[www.auiapsc.org](http://www.auiapsc.org)

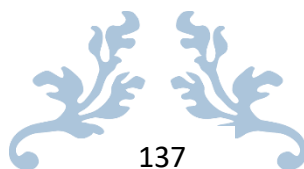
[www.ircipopulus.weekly.com](http://www.ircipopulus.weekly.com)

[www.lemondediplomatique.fr](http://www.lemondediplomatique.fr)

Numéro 007 Septembre 2022  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°007 Septembre 2022